

Formation continue

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

Présentation

> Descriptif

Afin d'effectuer des opérations de transport de marchandises par route, le conducteur routier conduit des véhicules porteurs d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes pour acheminer des marchandises et utilise les moyens de manutention associés pour en assurer l'enlèvement ou la livraison.

> Objectifs

Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

> Les + Promotrans

- Un nombre de participants par session permettant une approche interactive et des conseils personnalisés,
- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Des supports pédagogiques actualisés,
- Des formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation,
- Formation diplômante éligible au Compte Personnel de Formation (CPF), sous réserve d'inscription sur les listes régionales.

> Pré-requis & conditions d'accès

- Être âgé de 18 ans.
- Titulaire du permis B.
- Être apte au niveau de la visite médicale.
- Savoir lire et écrire.



Compétences et débouchés

> Compétences visées

Acquérir, dans le respect des règles de sécurité, les compétences techniques, réglementaires, professionnelles et relationnelles permettant de d'effectuer des opérations de transport de marchandises par route.

> Certification

Si réussite à la session de validation, délivrance du titre professionnel correspondant par le Ministère du Travail (obtention du certificat ADR formation de base).

> Perspectives professionnelles

- Conducteur(trice) routier(ère)





Programme

> Durée

434 heures (session d'examen comprise - 35h)

> Intitulés des modules

Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises

- Conduire et manoeuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule porteur du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises
- Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise
- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule
- Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'accident ou d'arrêt comme en circulation
- Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure

> Méthodologie

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Mises en situation

> Modalités d'évaluation

- Évaluations en cours de formation
- Session d'examen :
 - Prise en charge du véhicule et conduite
 - Réalisation d'une opération de transport (tournée de livraison, transport international, transport national)
 - Entretien technique
 - Entretien final



EFPR >
by promotrans

